

PROTOCOLE MÉDICAL

Référence à une ordonnance collective

OUI NON

OC-2021-13 Initier l'administration d'un antiacide Hydroxyde d'aluminium et de magnésium

Objet : Initier l'administration d'un antiacide Hydroxyde d'aluminium et de magnésium

	Version antérieure	Dernière version
Recommandé par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles Le comité de pharmacologie Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII)		2021-09-13 2021-04-28 N/A 2021-05-06
Adopté par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		2021-10-06

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habiletés et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Tout usager de 12 ans et plus présentant une douleur légère ou un inconfort léger reliés aux brûlures d'estomac ou aux reflux gastro-œsophagiens (RGO).

DIRECTIVES

Mise en garde : Éliminer les signes évocateurs d'une douleur thoracique d'origine cardiaque suspectée

- Les antiacides nuisent à l'absorption de nombreux médicaments. Afin de pallier cet inconvénient, un intervalle minimal de 2 heures doit être respecté entre la prise d'un antiacide et la prise d'un autre médicament.
- La prise d'un médicament essentiel ne doit jamais être retardée par l'administration de l'antiacide; privilégier le médicament essentiel et retarder plutôt l'administration de l'antiacide.

Administrer la posologie comme indiqué au tableau ci-dessous.

Hydroxyde d'aluminium et de magnésium 200 mg + 200mg par 5ml
<u>Dosage adulte et enfant 12 ans et plus</u>
15ml per os aux 4 h
Maximum de 4 doses par 24 h (total 60 ml)

- Vérifier l'efficacité du traitement 30 minutes après l'administration.
- Si la douleur augmente après l'administration ou si l'usager est non soulagé après 2 doses successives ou après 1 dose chez l'usager diabétique, aviser le médecin.
- Si l'utilisation est régulière depuis 48 heures, aviser le médecin.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Le processus d'élaboration s'appuie sur la triangulation de plusieurs sources de données incluant des recommandations de bonnes pratiques cliniques, des données probantes, contextuelles et expérientielles. Des protocoles médicaux, des guides de pratique clinique, des rapports de consensus publiés au courant des dix dernières années ont été recensés. Des documents provenant de l'agence réglementaire ou rédigés par des associations reconnues, organismes ou ordres professionnels, monographies de produits ont également été consultés. Le présent protocole est inspiré des normes de rédaction dictées par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux.

OUTILS DE RÉFÉRENCE ET SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés

Dre Émilie Caron, médecin, IRDPQ, CIUSSS de la Capitale-Nationale
Mélanie Paradis, pharmacienne, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Lexi-Comp en ligne (2020). Aluminium hydroxyde and magnesium hydroxyde. Bibliothèque de l'Université Laval. Consulté le 19 novembre 2020.

RxVigilance 3.1.2 (2020). Antiacides. [En ligne]. Consulté le 19 novembre 2020.

Medscape (2020). Aluminium hydroxyde and magnesium hydroxyde. [En ligne]. Consulté le 19 novembre 2020

PÉRIODE DE VALIDITÉ

Non applicable.

VALIDATION DU PROTOCOLE MÉDICAL



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique par
intérim, Mme Sandra Racine

2021-10-06

Date

APPROBATION DU PROTOCOLE MÉDICAL (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2021-10-06

Date